

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

OCTIDI 18 Brumaire.

( Ere vulgaire )

Lundi 9 Novembre 1795.

*Nouvelle de Londres, dans laquelle on répand que l'arrivée du citoyen Monneron dans cette capitale est de bonne augure pour la paix. — Lettre écrite à bord du vaisseau la Reine-Charlotte; détail du malheur arrivé sur ce bâtiment par l'orage et la foudre. — Description sur la position actuelle de l'armée de Sambre et Meuse. Représentations fraternelles du général Hoche aux habitans de la Vendée. — Instruction du procès de Cormain et de ses complices. — Refus du conseil des anciens de mettre trois milliards à la disposition du directoire exécutif.*

## A V I S.

Cette Feuille ayant été interrompue depuis le 18 vendémiaire jusqu'au 8 brumaire inclusivement, on remplira la lacune des événemens par plusieurs supplémens, qui seront distribués incessamment aux Souscripteurs. Pour les indemniser entièrement des retards qu'ils ont éprouvés, leurs abonnemens seront reculés de 15 jours au-delà du terme qu'ils avoient à courir.

Les Souscripteurs, dont les abonnemens expiroient au 30 vendémiaire, sont priés de renouveler pour le 15 brumaire présent mois.

Le prix actuel est de 100 liv. pour trois mois.

## AUTRICHE.

De Vienne, le 20 octobre.

Hier au soir, le major Planger, qui a apporté la nouvelle de la délivrance de Mayence, a fait son entrée solennelle dans cette résidence; précédé de vingt-quatre postillons donnant du cor. L'on ne peut se faire une idée de la joie que cette nouvelle a causée à tous les habitans de Vienne.

Les langés sacrés envoyé de Rome par le saint-pere, pour l'héritier présomptif du trône, sont arrivés ici ces jours derniers. L'on parle d'un superbe présent que notre cour doit envoyer en retour à sa sainteté.

## A N G L E T E R R E.

De Londres, le 19 octobre.

On s'occupe ici de l'arrivée du commissaire français Monneron. Il se trouve maintenant à Cantorbéry, mais l'on annonce qu'il doit incessamment se rendre à Sillingbourn. Les feuilles, en général, & celles de la trésorerie en particulier, paroissent regarder son arrivée comme un indice de paix. Le *Times*, papier connu pour être ministériel, répond, dans un de ses derniers numéros, à ceux qui se sont fondés sur ce que le citoyen Monneron n'étoit point un membre de la convention, pour dire que l'objet de son voyage ne pouvoit être de traiter de la paix. Il rappelle, à cette occasion, que lors de la dernière paix avec la France, ce fut M. Gérard de Rayneval, qui n'avoit encore été que secrétaire d'un des ministres français, qui fut envoyé de Paris. Ce négociateur arriva à Londres accompagné d'un seul domestique, & logea dans une maison particulière. Les ministres anglais, de leur côté, firent partir pour Paris M. Orwald, un simple marchand, et ce fut lui qui conclut la paix.

*Lettre écrite à bord du vaisseau la Reine-Charlotte, le 2 octobre, à la hauteur de Belle-Isle.*

« Je saisis l'occasion du *Russel*, qui rentre dégréé, pour vous écrire. Notre expédition, jusqu'à ces jours-ci, est restée à-peu-près *in statu quo*, c'est-à-dire, que nous continuons de croiser à la hauteur de cette place (Belle-Isle) & de l'Orient... Nous avons reconnu avec exactitude les forces navales qui se trouvent dans ce dernier port. Elles consistent en neuf vaisseaux de ligne & trois frégates qui ne paroissent pas disposés à sortir. Nous avons des papiers-nouvelles de France, qui nous ont été envoyés de Quiberon, où se trouve un compte exact des forces que nous avons ici & de nos projets... Nous avons pris une petite isle appelée l'Isle Dieu, sans éprouver aucun obstacle: elle nous sera très utile pour faire pâturer nos chevaux... Il fut tenu un conseil de guerre dans la baie de Quiberon par sir J. B. Warren, commandant en chef, & les autres officiers, sur la possibilité & les moyens d'attaquer l'Isle de Noirmoutier: nous l'attaquâmes & fîmes repoussés, après avoir brûlé quelques maisons; elle étoit défendue par 1500 hommes & 120 canons. Hier, nous éprouvâmes la plus terrible bourasque que j'aie jamais vue. Nous eûmes dans la matinée beaucoup de pluie & de tonnerre; mais à midi le tems devint assez beau. Vers les deux heures l'orage ré-

commença ; un coup de tonnerre épouvantable fut suivi d'une pluie très-abondante & d'un véritable ouragan. Plusieurs vaisseaux ont été considérablement endommagés : c'est le *Russel* qui a le plus souffert, & son premier lieutenant ainsi que trois autres marins ont été tués par la foudre ».

### BELGIQUE.

*De Bruxelles, le 12 brumaire, (4 novembre, v. st.)*

Voici quelle est en ce moment la position de l'armée de Sambre & Meuse, commandée par le général Jourdan, dont le quartier-général est à Bonn. Un corps assez considérable des meilleures troupes de cette armée est aux environs de Dusseldorff, où il occupe une assez bonne position, que l'on fortifie encore chaque jour davantage ; ce corps est commandé par le général Lefebvre, officier d'une capacité & d'une bravoure reconnues. A l'autre extrémité des positions de l'armée de Sambre & Meuse, un second corps posté près de Neuwied se maintient sur la rive droite du Rhin, de telle sorte que les deux points opposés de cette armée sont sur l'autre rive de ce fleuve & en présence des troupes autrichiennes avec lesquelles ils en viennent journellement aux mains. Sur la rive gauche du Rhin, les français ont un camp formidable près de Coblenz, un autre camp entre cette ville & Andernack, & d'autres corps de troupes très-nombreux entre cette dernière ville, Bonn & Cologne. Toutes les positions occupées par les républicains vers cette partie du Rhin sont absolument les mêmes qu'avant le passage de ce fleuve, & elles sont bien garnies de retranchemens & de batteries. Quant à l'armée autrichienne, une partie de cette armée qui forme l'aile droite se trouve à une petite distance de Dusseldorff, & les troupes légères ennemies en viennent chaque jour aux mains avec les postes français. Les Autrichiens ont également repris toutes leurs positions sur la rive droite du Rhin depuis Mulheim jusqu'au-dessus de Vallendar. Ils resserrent de près la position que les Français occupent encore entre ce dernier endroit & Neuwied, & d'un moment à l'autre, l'on a lieu de s'attendre à recevoir la nouvelle d'une action sanglante ; les républicains paroissent déterminés à disputer vivement le terrain.

Les mêmes lettres qui nous donnent ces détails ajoutent que les autrichiens ont déjà fait quelques tentatives pour s'emparer de diverses îles du Rhin ; mais les français s'y maintiennent dans toutes celles un peu importantes, & ils y ont même établi des postes de troupes assez considérables avec des batteries avantageusement disposées.

Tel est en cet instant l'état des choses sur les deux rives du Rhin, & d'après des nouvelles positives reçues du théâtre actuel de la guerre, tout s'y préparoit à des événemens de la plus grande importance.

Il passe journellement différens corps de troupes par cette ville, qui arrivent des départemens frontières de la république, & que l'on croit destinés à se rendre sur les bords du Rhin.

L'on s'attend d'un moment à l'autre à voir les représentans du peuple qui sont ici avec le titre de commissaires du gouvernement français déterminer la quote-part que les neuf nouveaux départemens de la république française devront fournir pour les frais de la présente guerre. L'on dit que l'on commencera d'abord par exiger

le restant des contributions militaires qui sont encore dues, ce qui s'éleve, pour la Belgique seulement, à au-delà de 33 millions de livres en numéraire.

Les assemblées primaires pour la nomination des fonctionnaires publics, dans les neuf départemens, sont ajournées jusqu'au mois de mai, en un an ; les commissaires du gouvernement français nommeront jusqu'à cette époque à toutes les places.

Les lettres de Hollande portent que les représentans provisoires sont occupés en ce moment d'un projet pour la convocation de la convention nationale batave. D'après ce projet, il seroit nommé un député par masse de 15 mille habitans. Les représentans se réuniroient à la Haye quatre semaines après avoir été nommés, & recevraient chacun dix florins de traitement par jour.

Les mêmes lettres ajoutent que l'on vient de publier une proclamation à Amsterdam, dans laquelle on rend aux citoyens la liberté de ne pas porter la cocarde nationale ; que les officiers municipaux de cette ville & un grand nombre d'autres citoyens l'ont déjà quittée, & qu'on a même enlevé le pavillon national qui flottoit sur l'hôtel-de-ville.

P. S. Des nouvelles arrivées des bords du Rhin au moment d'aller à la poste, portent que les Autrichiens viennent de faire un mouvement en avant près de Dusseldorff ; que les corps d'émigrés à la solde de l'empereur qui sont à l'avant-garde de l'armée ennemie ont attaqué plusieurs avant-postes républicains ; que le canon tonne de tous les côtés, & que l'on se croit près d'une affaire générale & décisive.

### FRANCE.

#### ARMÉE DE L'OUEST.

*Aux habitans insurgés du département de la Vendée.*

Après avoir juré, à la face du dieu que vous adorez, qu'ils ne porteroient plus les armes contre la république, vos lâches chefs, oubliant tout-à-coup & la foi des sermens & ce qu'ils devoient à la patrie éplorée, ont repris le cours de leurs forfaits & ont signalé leur trahison par l'assassinat de cent trente-six prisonniers. Vous allez redevenir paisibles. Le droit de propriété, de sûreté vous étoit garanti par nous-mêmes. Nous nous attendions à vous voir retourner à vos travaux champêtres. La république, aussi généreuse que grande, avoit, par le pardon que le fort doit au faible, cherché à étancher le sang qui depuis si long-tems arrose ces malheureuses contrées. Comment avez vous reconnu ses bienfaits ? En égorgant impitoyablement ses enfans.

Pensiez-vous qu'avidés de sang, nous allions venger des assassinats par des assassinats ? Pensiez-vous qu'en conduisant des républicains contre ceux d'entre vous qui sont armés, j'allois commander le meurtre & le pillage ? Non, les vrais républicains ne commettent pas de cruautés. Ces mêmes soldats qui vous font fuir voudroient vous donner le baiser de paix. Ils viennent vous arracher à la tyrannie & non vous égorgés. Vieillards, femmes, enfans, si telle est la force du crime que vous ayez perdu tout ascendant sur l'esprit des hommes qui nous combattent, si la raison ne peut rien sur leurs cœurs endurcis, ne fuyez plus, nous saurons respecter votre faiblesse. Rebâissez vos chaumières, priez dieu & labourez vos champs ; vous trouverez en nous des protecteurs aussi

zélés que les brigands trouveront d'ennemis acharnés à les combattre. Vos perfides chefs répandent que nous allons vous empoisonner. Les malheureux ! ils savent bien que ce moyen est celui des scélérats qui leur ressemblent, & que nos bayonnettes suffisent pour exterminer le dernier d'entr'eux.

Oui, la majorité de vous qui n'est conduite que par la terreur voudroit jouir en paix du fruit de ses travaux. Ce peuple, naguères si doux, si bon, si hospitalier, n'a pu devenir un peuple de tigres. Il est de vos chefs mêmes, qui, détestant l'ambition, la cruauté, la perfidie de votre implacable ennemi Charette, voudroient en être débarrassés. . . . Tous les hommes ne sont pas doués d'un grand caractère; que ceux-la qui ne savent ou ne peuvent faire justice d'un scélérat rentrent dans le sein de leur patrie, qu'ils redevennent citoyens français. Nous ne leur demandons que le sacrifice de l'arme dont il se sont servis contre nous.

Ces flatteuses espérances dont on berçoit les plus crédules d'entre vous, que sont-elles devenues ? Où sont ces barbares émigrés ? ces féroces anglais, également ennemis de la nation française ? ils viennent, par leur fuite, de lui arracher un nouveau triomphe. Ces secours annoncés avec tant de pompe, à quoi se réduisent-ils ? . . . Mais laissons aller ces cannibales cacher leur honte, leur lâcheté dans les tavernes de Londres, unique moyen qui leur reste de se soustraire à l'Europe qui les méprise, & à leurs très-repentans créanciers.

Je vous le repète, habitans des campagnes, posez les armes, reprenez votre caractère naturel, rebâissez vos hameaux, soyez paisibles. Vous devez sentir que la pitié même a ses bornes; que continuer plus long-tems cette funeste guerre, ce seroit être votre complice; & que quiconque enfin vous parle aujourd'hui avec amitié & franchise, saura demain vous faire repentir de votre endurcissement, & vous faire supporter toutes les charges & les fléaux, suites cruelles, mais nécessaires, des dissensions intestines.

*Le général commandant en chef l'armée de l'Ouest,*  
L. HOCHÉ.

*De Paris, le 17 brumaire.*

Le citoyen Trouvé a donné sa démission de la place de secrétaire-général du directoire exécutif; on assure qu'il sera remplacé par le citoyen Lagarde, du département du Nord, dont nous ignorons d'ailleurs l'état.

La commission militaire, établie au Palais-Marchand, a commencé, ces jours derniers, l'instruction du procès de Cormatin & autres chefs des chouans, dont voici les noms:

Pierre-Marie-Félicité Désoteux, dit Cormatin; né à Paris, âgé de 43 ans; Nicolas Jarry; Georges Solilhac; Mathurin Dufour; Joseph-René Lanourais; Louis Boisgontier; Charles-Prudent Gazet & Pierre Delahaie.

Il paroît que cette affaire occupera plusieurs séances; nous en donnerons les détails & le résultat.

On mande de Vienne, que la ci-devant marquise de Lafayette a obtenu de l'empereur la permission de se rendre avec ses deux filles à Olmutz & d'y être renfermée avec son mari.

Un officier de notre marine, nouvellement arrivé d'Angleterre, où il étoit prisonnier, a rapporté qu'en passant à Cantorbery, il y avoit diné avec Louis Monneron & son adjoint, qui y attendent, sans avoir la liberté d'aller plus loin, l'arrivée des commissaires anglais, chargés de traiter avec eux de l'échange des prisonniers. Il ajoute, que l'opinion publique des Anglais étoit qu'il y auroit quelques propositions faites relativement à la paix; mais on ne croyoit pas que les dispositions du ministre fussent favorables à une telle négociation; on assuroit même que Pitt avoit déjà des arrangemens arrêtés avec quelques capitalistes de Londres, pour un emprunt de 12 millions sterling, qui seroit proposé & sans doute voté dans les premières séances du parlement. Au reste, si les déclarations que n'a cessé de faire ce ministre sont sincères; s'il n'attend, en effet, pour négocier la paix, que de voir établir en France un gouvernement régulier & stable, qui ne menace plus la sûreté & la tranquillité des autres gouvernemens, ce moment est arrivé, & l'établissement de la nouvelle constitution ne lui laissera plus aucun prétexte pour prolonger une guerre désastreuse pour toutes les nations de l'Europe; & s'il se refuse au vœu de la raison & de l'humanité, il sera comptable de tout le sang qui sera versé par une suite de sa politique meurtrière.

Voici un tableau de Paris tracé dans l'un de nos papiers. Par-tout des agioteurs. Dans la grande salle du palais de justice, je rencontre hier plusieurs défenseurs officieux, mes anciens confrères; ils sont devenus commerçans. Celui-ci achète des cuirs; celui-là est marchand de vin; l'un fabrique du savon, l'autre accapare le sucre, presque tous sont épiciers. Jugez, lecteurs, ce que doit être une bourse, tenue dans la grande salle du palais de justice.

Les commis sont devenus marchands. Cette armée d'employés auxquels, on ne sait pourquoi, la république distribue de l'huile, du savon, de la cassonade, du sucre, de la chandelle, et du drap, dont nos troupes manquent, dont nous ressentons une si affreuse gêne; ces employés, dis-je, préfèrent la bourse à leur bureau, et abandonnent la besogne qui les ennuie, pour l'agiotage qui les enrichit. Quelques uns d'entre eux poussent l'impudence jusqu'à prendre des patentes.

Il n'y a plus de morale publique; le plus sordide intérêt, le plus dégoûtant, le plus mercantile égoïsme ont chassé de tous les coeurs les idées de morale et de vertu.

Le peuple, victime de cette peste qui le dévore, en devient aussi l'imbécille agent. Il agiote!

Le faste, la table, la débauche, la fureur du jeu, se sont emparés de tous les individus; et, dans cette frénésie universelle, les liens les plus sacrés sont rompus sans honte, les nœuds les plus orduriers sont formés sans pudeur. Le mariage devient une spéculation, le divorce une branche d'agiotage, & les femmes une marchandise!

Les doux noms de père & d'enfant, de frère & de sœur, ne peuvent plus émouvoir ces âmes hébétées par le stupide & féroce intérêt; pour ces brigands, il n'est point de patrie!

D'avidés étrangers accourent de toutes les parties du monde pour profiter de notre dépravation. Paris est devenu une forêt, tous les voleurs de l'Europe se sont réunis pour exercer impunément le plus audacieux brigandage.

Environné de ces hommes sans patrie, sans dieux, sans parens, sans amis, sans aïeux, sans conscience; de ces hommes qui ne font gratuitement que le mal; de ces hommes qui appartiennent au premier qui les paye; à l'entrée d'une saison rigoureuse, lorsque la famine au-dedans & des revers au-dehors consternent les amis de la liberté..... Gouvernement, porte tes premiers regards sur l'agiotage? Contemple cette caverne de voleurs, cette bourse agioteuse, cette bourse dévorante, cette bourse INUTILE de Paris. C'est de là, c'est de cet enfer que sont sortis tous les maux qui déchirent ma patrie. Claviere, qui connoissoit parfaitement les hommes sans entrailles qui la fréquentoient; Claviere, qui connoissoit plus particulièrement encore l'insatiable avidité de ses infatigables concitoyens; Claviere avoit fait fermer la bourse de Paris, et les agioteurs seuls avoient crié contre Claviere..... Gouvernement, veux-tu arracher la France à la fureur de l'agiotage qui la dévore, ferme la bourse de Paris. Ce sera le premier pas..... Le second sera l'objet d'un autre article.

CORPS LÉGISLATIF.  
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du 17 brumaire.

Le représentant du peuple Marbois, membre du conseil des anciens, accusé dans un rapport fait par Tallien, au nom de la commission des cinq, d'avoir coopéré au traité de Pilnitz, écrit au conseil, pour demander que sa conduite soit examinée.

Lecointre et Guillemardet demandent l'ajournement jusqu'à ce qu'il y ait, contre le citoyen Marbois, une dénonciation en forme et signée.

Dumoland objecte que la dénonciation est notoire & publique. Sans doute la commission des cinq ne se seroit pas permis une accusation aussi grave contre un député, si elle n'en avoit eu les preuves. Il demande donc que le rapporteur de la commission soit entendu, & Marbois puni s'il est coupable, ou hautement justifié s'il est innocent.

André-Dumont appuie cette proposition. Comme Tallien ni aucun membre de la commission des cinq n'est dans la salle, on ajourne le tout jusqu'à leur arrivée.

On lit une dépêche du conseil des anciens, par laquelle il annonce qu'il a refusé son adhésion à la résolution prise par le conseil des cinq cents, de mettre trois milliards à la disposition du directoire exécutif.

On introduit ensuite un messenger du directoire exécutif; il remet au président une dépêche, par laquelle le directoire demande au conseil, de mettre une somme de trois milliards à sa disposition, pour être répartie entre les divers ministres, comme il suit:

Pour le ministre de la justice 50 millions; pour le ministre de l'intérieur 900 millions; pour les besoins de l'état 100 millions & pour les dépenses particulières du directoire exécutif; pour le ministre des finances 200 mil-

lions; pour celui de la guerre 1100 millions; 600 millions pour celui de la marine, et 50 millions pour celui des relations extérieures.

Le conseil déclare l'urgence, & prend une résolution conforme au message qui est envoyé au conseil des anciens.

Fayot, par motion d'ordre, demande le rapport du décret du 3 brumaire, qui prescrit aux députés, pour être admis dans le corps législatif, des conditions qui ne sont pas prévues par la constitution.

C'est ce motif que Fayot a fait valoir.

Son opinion a excité des murmures; Villers a dit, que la convention a dû prendre toutes les mesures pour faire marcher la constitution, & écarter ceux qui se sont montrés les ennemis de la liberté.

La clôture de la discussion est vivement réclamée & arrêtée.

Le conseil déclare ensuite qu'il n'y a pas lieu à délibérer.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen BAUDIN.

Séance du 17 brumaire.

Il s'élève des réclamations sur quelques phrases du procès-verbal de la séance de la veille. Le conseil décide qu'il en sera présenté demain une nouvelle rédaction.

Le scellé avoit été apposé sur les cartons contenant les bulletins pour la nomination des commissaires de la trésorerie nationale. On passe au dépouillement du scrutin, la majorité des voix est en faveur des citoyens Gombault, Desrez, Lemonier, Declerk & Savalette.

Le conseil reçoit un message qui apporte une résolution prise hier par le conseil des cinq cents, qui ordonne la mise en liberté des citoyens élus membres du corps législatif, & arrêtés par décret du 30 vendémiaire. Cette résolution est précédée du décret d'urgence.

Olivier Gérente appuie l'urgence, il la motive sur ce que la constitution ayant été violée, il est instant de réparer l'atteinte qui lui a été portée.

Le conseil reconnoît l'urgence & approuve ensuite la résolution.

La même approbation est donnée à une autre résolution qui met, à la disposition des divers ministres, une somme de trois milliards.

Bourse du 17 brumaire.

Inscriptions . . . . .	50-51-50.
Louis . . . . .	3100-3075-3050.

Cours élémentaire et complet de Mathématiques pures; rédigé par Lacroix, augmenté par Marie, & éclairci par Thevenot, ancien professeur de Mathématiques des gardes de la marine, à Brest; un grand vol. in-8°. broché, enrichi de 12 planches. Prix pour Paris 110 liv. & 120 liv. franc de port pour les départemens. A Paris, chez Courcier directeur du Courier du Corps Législatif et de la Guerre, rue Poupard n°. 5.